L'EXPRESS: 18/04/2019

Début avril, la société en charge des échafaudages de la cathédrale parisienne avait déjà eu à déplorer un incendie sur la rénovation d'un site dans la Meuse.

C'est une concomitance troublante. Suffisamment en tout cas pour mettre en émoi une petite ville de la Meuse qui, comme le reste de l'Hexagone, a vu avec effroi une partie de Notre-Dame de Paris partir en fumée dans la nuit de lundi à mardi dernier. Les habitants de Belleville-sur-Meuse ne connaissent pas la cathédrale parisienne seulement pour l'avoir vue à la télé. Ils sont surtout particulièrement familiers de ses imposants échafaudages.

LIRE AUSSI >> "Ca s'est joué à 15 minutes près" : le récit de l'intervention des pompiers

Le groupe Le Bras, dont le chantier est au coeur de l'enquête à Paris, est une entreprise du pays. Installée à Jarny en Meurthe-et-Moselle, elle emploie près de 200 personnes pour un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros réalisé en 2017. Et si la réfection de Notre-Dame est son chantier phare, l'entreprise intervient sur de multiples sites dans le grand Est, où la polyvalence des frères Le Bras a rarement été démentie ces dernières années, au point de faire figure de référence en matière de restauration du patrimoine.

Mais le 1er avril dernier, sur le chantier de <u>la rénovation de la scène musicale de la MJC</u> <u>locale</u>, un incident s'est produit qui fait curieusement écho au drame de Notre-Dame de Paris.

"Combustion lente"

Ce lundi-là, à quinze jours d'intervalle et 250 kilomètres de distance du parvis de la cathédrale de Paris, un passant observe un dégagement de fumée s'échappant du chantier, selon le récit de la presse locale. Les pompiers de Verdun interviennent rapidement; "en dix ou quinze minutes c'était réglé, le feu a été maîtrisé", rapporte à L'Express un gradé en charge de l'intervention ce jour-là. Les dégâts sont limités, ils ne s'étendent que sur quelques mètres carrés, mais des poutres ont été entamées et une partie des travaux est à refaire.

Le bureau de contrôle technique précisera à <u>L'Est Républicain</u> le jeudi suivant, à l'occasion de la réunion de chantier hebdomadaire, que le feu était "à combustion lente", ce qui peut expliquer qu'il n'ait été détecté que bien après la fermeture du site, le jour du sinistre - comme à Notre-Dame, selon les premiers éléments de l'enquête réunis à ce stade. Les techniciens préciseront que, si l'incident avait été découvert encore plus tard, c'est toute la structure bois du bâtiment de la MJC qui aurait pu s'embraser. Enfin, comme sur l'île de la Cité à Paris,

"les causes exactes de ce départ de feu n'ont pas été établies", nous confie un porte-parole du dirigeant Julien Le Bras.

Mais la comparaison s'arrête là. L'ampleur des dégâts, la nature exacte des travaux, la charge symbolique des conséquences et les ennuis qui vont avec, sont sans commune mesure avec l'accident de la cathédrale de Paris. Dans la Meuse, "le chantier a repris dès le lendemain", insiste le communicant de l'entreprise tandis qu'un autre interlocuteur souligne que "les intervenants de Belleville ne sont bien sûr pas les mêmes que ceux de Paris, on ne peut donc pas relier les deux incidents".

"Arrangement amiable"

Pour ce qui concerne le sinistre de Notre-Dame, l'entreprise Le Bras Frères, qui montait l'échafaudage autour de la flèche de la cathédrale, a "exclu" mercredi 17 avril, par la voix de son porte-parole, "toute responsabilité" dans les ravages causés à l'édifice. Après "le premier choc", la société de BTP envisagerait la situation avec "sérénité" puisque "les procédures ont été respectées". Selon son représentant, "les douze salariés présents sur le site lundi", jour de l'incendie, ont été entendus par la police judiciaire à Paris et "collaborent parfaitement" avec les enquêteurs. "Ils ont confirmé qu'il n'y avait pas de point chaud sur l'échafaudage" et n'avoir effectué "aucun travail de soudure". "Quand on quitte un chantier on doit couper toute l'électricité, le disjoncteur du chantier, fermer la porte et remettre les clefs à la sacristie de la cathédrale, ce qui a été fait et dûment noté dans les cahiers", a assuré ce porte-parole. "Le dernier a quitté les lieux *[une heure avant le déclenchement de l'incendie]*", descendant par "les deux ascenseurs qui desservaient l'échafaudage", a-t-il détaillé. Autant d'éléments que l'enquête de la brigade criminelle devra confirmer.

À Belleville-sur-Meuse en revanche, selon les informations de L'Express, le sinistre aurait fait l'objet "d'un arrangement amiable" entre la communauté d'agglomération du grand Verdun (CAGV) qui porte le projet et l'entreprise, cette dernière endossant la responsabilité de l'incident, comme nous le confirme son représentant. Les dégâts, limités, et les fragilités liées au sinistre ont été prises en charge par la société Le Bras Frères, qui avait la charge de toutes les parties boisées du bâtiment sur ce chantier, épargnant ainsi tout impact financier à la collectivité. Contacté par L'Express, le maire de Verdun Samuel Hazard, qui est aussi le président de la CAGV nous indique que "dans ces moments difficiles pour l'ensemble des entreprises affectées au chantier Notre-Dame, [il] renouvelle [sa] confiance à l'entreprise Le Bras forte d'un savoir-faire connu et reconnu".

Lire notre dossier complet

Incendie de Notre-Dame de Paris

- Reconstruction de Notre-Dame : il faudra encore "quatre mois" pour sécuriser le site
- Incendie de Notre-Dame : les hypothèses, les défaillances, les questions en suspens
- Notre-Dame : des ouvriers de l'entreprise d'échafaudage ont fumé sur le chantier

Une source proche de l'enquête de la brigade criminelle nous indique n'avoir, pour l'heure, diligenté aucune investigation sur le chantier de la MJC de Belleville-sur-Meuse.

EST REPUBLICAIN: BELLEVILLE SUR MER:

Il est environ 19 h 45 ce lundi 1er avril lorsqu'un passant observe de la fumée s'échapper du chantier de la MJC, à Belleville-sur-Meuse.

Les pompiers ont immédiatement été appelés. Deux fourgons-pompes tonne de Verdun, une grande échelle et un fourgon-pompe tonne grande puissance ont, notamment, été sollicités.

Le feu, situé entre les planches du toit de la construction, a rapidement été maîtrisé.

Des poutres ont été entamées, ainsi que de la laine de roche. Les dégâts s'étendent sur 2 m².

L'intervention a été menée par le lieutenant George Thierry.